

## MODALITÉS D'INSCRIPTION 2018/2019

*Pensez à bien lire jusqu'à la fin ...*

Afin de gagner du temps le jour de l'inscription, merci de bien vouloir **remplir les documents joints** (page 4 et 5).

**Lisez bien le règlement intérieur (avec les cavaliers enfants), il comporte de nombreuses informations importantes (sécurité, matériel, modalités de rattrapage, ...)**

### Inscription au forfait / par carte :

**L'inscription au forfait est un engagement annuel : toute année commencée est due.**  
Aucun remboursement ne sera effectué, quel que soit le motif.

Les cavaliers inscrits au forfait sont prioritaires, ils ont une place réservée dans un cours toute l'année.

Forfait obligatoire pour les enfants (niveaux débutants à galop 4 inclus) et pour les adultes niveaux débutants et galop ½ : pas de carte de 10h pour ces niveaux. Dans les petits niveaux la régularité est indispensable afin de ne pas perturber les autres cavaliers du cours. Pour les adultes, les cours sont maintenus 2 fois par semaine au mois de juillet, donc possibilité de rattraper les cours manqués à cette période.

### Profitez-en !

#### L'équitation pour tous dès 39 € par mois

Offre réservée aux cavaliers nés après de 31/12/2008, sur le forfait annuel 2018/2019, pour les cours des lundi, mardi, mercredi matin et jeudi.  
468€ l'année, règlement possible en 12 fois sans frais. Licence à 25€ en sus.  
Forfait non remboursable, sans rattrapage de cours possible.  
Offre non cumulable avec d'autres réductions (remise sur 2ème forfait même cavalier, ou 2ème cavalier de la même famille, cours offerts pour règlement en 1 ou 3 fois, ...)

### Planning des cours 2018/2019

Nous vous proposerons au moment des inscriptions les créneaux correspondants à votre niveau.

**Les horaires proposés seront susceptibles d'être légèrement modifiés jusqu'à fin septembre 2018.**

## DATES D'INSCRIPTIONS

### Réinscription des cavaliers adhérents en 2017/2018 :

**A partir du lundi 21 mai**

Jours de réinscriptions selon le cours dans lequel vous êtes inscrit cette année :

**Niveaux adultes, compétition, disciplines et galops 6/7 :**

**Lundi 21 et mardi 22 mai de 13h à 19h**

**Niveaux galops 3, 4 et 5 :**

**Mercredi 23 mai de 10h à 19h et jeudi 24 mai de 13h à 19h**

**Niveaux super-baby, baby, poussins, débutants et galop ½ :**

**Vendredi 25 mai de 13h à 19h et samedi 26 mai de 10h à 19h**

Possibilité bien entendu de vous inscrire plus tard.

Les cavaliers et familles concernés par plusieurs périodes d'inscriptions peuvent choisir entre ces périodes.

### Inscription des nouveaux cavaliers :

**Semaine du lundi 28 mai**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h à 19h

Mercredi et samedi : 10h à 19h

### Inscription possible par mail (uniquement à partir du 15 mai) :

En envoyant votre demande à l'adresse [contact.vaillantiere@orange.fr](mailto:contact.vaillantiere@orange.fr), et en indiquant nom, prénom, date de naissance, niveau et numéro de téléphone du ou des cavaliers concernés, et en joignant votre règlement intégral. Inscription définitive à réception du dossier complet.



# la vaillantière

le Bien-Être du Cheval,  
une École de Vie ... Haras

## 1997 ... 2018

*Le Haras de la Vaillantière a cette année 21 ans.  
Les petits poulains de 97 sont devenus de Vaillants retraités en 2018 et nous  
demandent de continuer de veiller sur eux quotidiennement...*

*J'ai toujours souhaité les accompagner dans leur éducation, dans leur travail mais  
aussi lorsqu'ils ne peuvent plus être montés.*

*Aussi, les shetlands, les poneys et les chevaux, qui ont fait le plaisir des petits et  
des grands pendant de longues années, se reposent paisiblement dans les prairies  
aux alentours du Haras.*

*Vous cavaliers, êtes sûrement sensibles au fait que nous assurions leur retraite,  
mais nous avons besoin de vous !*

*Les tarifs de cours n'ont pas augmenté mais, à compter de cette année, nous vous  
demandons une participation à l'accompagnement de la cavalerie de club pour  
assurer leur retraite.*

*Merci pour eux.*

*Booly, Boots, Jumbo, Jolicoeur, Coco, Flocon, Galante, Krystal, Balzane, Cacahuère,  
Ouragan, Cheyenne, Cibelle, Gribouille, Geronimo, Conny, Happy, Goya, Black, Jazz,  
Flacaille, Ranya, Yaris, Ulysse, Nagi, Luna, Frastica, Zoltan, Lotagen, Diwan ...*

### Participation à l'inscription au club :

10€ / cavalier

ou

### Participation volontaire et généreuse :

- 25€ / cavalier Offert : un mug personnalisé
- 50€ / cavalier Offert : un mug + un tee-shirt personnalisés
- 100€ / cavalier Offert : un mug + un tee-shirt + un parrainage  
(2 visites dans l'année à l'élevage)

### Modes de règlement :

- En 1 fois à l'inscription (**5 cours offerts\***)
- En 3 fois (mai, juin et juillet 2018) (**3 cours offerts\***)
- En 6 fois (juin, septembre, novembre 2018 et janvier, mars, mai 2019)
- En 10 fois (de juillet 2018 à avril 2019)

\*Cours offerts : pour toute inscription faite avant le 30/09/18. Valable uniquement sur forfait 35h. Hors vacances, valables jusqu'au 30 avril 2019, dans la limite des places disponibles. Non remboursables. Hors forfait « Equitation pour tous ».

Offre valable pour une inscription jusqu'au 30/06/2018

Nous vous proposons plusieurs modes de règlement :

- par **carte bleue** : pour les règlements en 3 fois, merci de vous munir de votre RIB et de votre pièce d'identité.
- par **chèques vacances ou coupons sport ANCV** (sauf pour la licence fédérale, à régler par chèque à l'ordre de la Vaillantière). Merci de remplir vos chèques vacances.
- par **chèques** (établis à l'ordre de « La Vaillantière », tous datés du jour de l'inscription)

### Offres :

#### Inscription à 5 jours de stage consécutifs :

**50€ offerts** sur le forfait 2018/2019 pour toute inscription à 5 jours de stage consécutifs pendant les vacances d'été (hors randonnée).

L'inscription au stage doit être faite au moment de l'inscription annuelle.

Offre non cumulable avec d'autres offres.

#### Offre intensive stages été :

Pour toute inscription à 2 fois 5 jours de stages consécutifs cet été dont au moins la semaine du 13/08 :

**50% de remise sur le 2<sup>ème</sup> stage**

### Forfait et option particulière :

**Forfait « liberté »** : En plus de votre **forfait annuel 1h ou 1h30** qui vous permet de monter chaque semaine une monture différente, souscrivez un **forfait « Liberté »** qui vous permet de venir monter et vous occuper de votre poney/cheval préféré 1fois/semaine sur un créneau à convenir. Renseignements complémentaires auprès de Karinn ou Lucie.

**Option « partenaire »** : En plus de votre **forfait annuel 1h ou 1h30**, ajoutez une **option « Partenaire »** qui vous permet de réserver votre monture favorite pour chaque cours du dit forfait. Cette option fait l'objet d'une convention (+ d'infos sur demande). Réservé aux cavaliers des niveaux galop 5 et plus, des cours adultes et des cours compétition. Option offerte pour les + de 60 ans.

### Assurance / licence

**Licence fédérale 2019 obligatoire** pour tout cavalier pratiquant l'équitation régulièrement.

2001 et après : 25€

2000 et avant : 36€

### FORFAITS

35 cours, du 03/09/2018 au 30/06/2019, hors vacances scolaires. Jours fériés compris.

L'inscription au forfait est un **engagement annuel** : toute année commencée est due.

**Aucun remboursement ne sera effectué**, quel que soit le motif.

Catégorie d'âge Age / année de naissance	SUPER BABY* 3-4 ans	BABY* 5-6 ans	ENFANT 2007 et +	ADO 2001 – 2006	ADULTE 2000 et -
<b>Forfait annuel 1h/semaine</b> Soit 10 mensualités de ...	25 cours <b>325€</b> 32.5€	<b>435€</b> 43,5€	<b>660€</b> 66€	<b>690€</b> 69€	<b>750€</b> 75€
<b>Forfait annuel « compète » 1h/semaine</b> (détente libre avant environ 20/30min – 8 cavaliers max.) Soit 10 mensualités de ...				<b>990€</b> 99€	<b>1050€</b> 105€
<b>Forfait « Liberté »</b> cf ci-dessous Soit 10 mensualités de ...				<b>390€</b> 39€	
<b>Option « Partenaire » sur forfait 1h</b> cf ci-contre Soit 10 mensualités de ...				<b>250€</b> 25€	
<b>Forfait « Equitation pour tous »</b> Enfants nés après le 01/09/2008 Cours des lundis, mardis, jeudis soir et mercredis matin			<b>468€</b>		

- **20%** sur le 2<sup>ème</sup> forfait du même cavalier (sauf forfait « liberté », option « partenaire »)
- **10%** sur le forfait à partir du 2<sup>ème</sup> cavalier de la même famille \*\*

\* Séances d'1h, soins du poneys compris

\*\* Non cumulable avec le forfait « Equitation pour tous » et « Liberté ». Les 10% sont retenus sur le forfait le moins cher.

### CARTES et COURS PARTICULIERS

(cartes valables jusqu'au 30/06/2019)

Cartes réservées aux adultes à partir du niveau galop 2.

Carte 10H sans forfait	Carte 10H en + d'un forfait
290€	210€
Cours particulier	Cours semi-particulier (5 cav. Max)
<i>Détente libre de 15 minutes + Séance 30 minutes</i>	<i>Détente libre de 15 minutes + Séance 45 minutes</i>
35€	25€

Tarifs propriétaire et locataire sur simple demande.

## REGLEMENT INTERIEUR 2017/2018

Mis à jour le 18/05/2018

### ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET GENERALE

#### Licence / assurance

Chaque cavalier inscrit à l'année (forfait ou carte) ou montant régulièrement doit être titulaire de la licence fédérale 2019. Ceci est aussi valable pour les cavaliers pensionnaires qui ne prennent pas de cours.

Pour pouvoir s'inscrire aux concours officiels, il faut une licence fédérale de compétition (nous contacter pour obtenir le formulaire à faire remplir par votre médecin, et les parents pour les mineurs)

#### Heure d'arrivée

Pour une bonne organisation, il est demandé aux cavaliers d'arriver 20 minutes avant l'horaire indiqué du cours (sauf pour les séances Tout-petits, Super-Baby et Baby).

#### Intempéries

En cas d'intempérie, l'heure d'équitation pratique peut exceptionnellement être remplacée par une heure de formation théorique.

#### Absences

Les cavaliers qui ne peuvent assister à un cours doivent en informer le haras de la Vaillantière le plus tôt possible :

- avant 9h le jour du cours :  
**UNIQUEMENT** à partir de la plateforme KAVALOGWEB (lien disponible sur notre site internet [www.la-vaillantiere.fr](http://www.la-vaillantiere.fr)) Vos codes d'accès vous seront communiqués à la rentrée, par mail. Dans ce cas, les cours seront rattrapables, dans la limite de 3 par année scolaire.

- après 9h le matin du cours :  
**UNIQUEMENT** par téléphone au 02.40.72.95.33 (laissez un message sur le répondeur si nous ne pouvons répondre). Dans ce cas les cours ne seront pas rattrapables.

#### Rattrapages de cours (pour les forfaits)

Avec le forfait « Equitation pour tous », les cours ne sont pas rattrapables.

A condition d'avoir été indiquées avant 9h le matin du cours sur la plateforme KAVALOGWEB, les absences pourront être

rattrapées, **dans la limite de 3 cours sur l'année scolaire** (au-delà des 3 cours prévus, les cours suivants peuvent être pris, et seront facturés au tarif horaire du forfait).

**Exception** : absences pour raison médicale d'une durée supérieure à 3 semaines : dans ce cas davantage de cours pourront être rattrapés, sur présentation d'un certificat médical présenté dans les 8 jours.

**Aucun remboursement ne sera effectué.**

#### MATERIEL

**Il est demandé à chaque cavalier de s'équiper de :**

- **une protection céphalique (bombe ou casque)** de norme NF 1384,
- **des bottes, ou boots et mini-chaps,**
- **conseillé : un protège-dos ou une coque dorsale**
- **une tenue adaptée : pantalon près du corps, pas de capuches, ni d'écharpes ou assimilés (dangereux !)** l'équitation est un sport d'extérieur : aussi, les cours peuvent avoir lieu sur une aire non couverte.

#### **Pensez à marquer le matériel au nom du cavalier.**

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du matériel personnel.

Tous les équidés du club disposent individuellement de tout le matériel nécessaire à l'activité, réglé à leur taille et vérifié régulièrement. Aussi, les cavaliers désireux d'amener leur propre matériel (filet, tapis, selle...) doivent en informer et faire viser le matériel par leur enseignant qui se réserve le droit de ne pas accepter l'utilisation de celui-ci.

Le mercredi et le samedi, les cavaliers ne pourront utiliser leur matériels (tapis, filet) qu'à condition que le poney/cheval ne soit pas attribué dans un cours du créneau suivant.

#### **CAVALIERS MINEURS : Responsabilité en dehors des heures de cours**

Les cavaliers mineurs ne sont sous la responsabilité de l'établissement équestre que durant leur heure de cours, et durant le temps de préparation de l'équidé et le retour à l'écurie (15min avant et 15min après le cours).

En dehors de ces heures, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou de leur tuteur légal. S'ils restent dans l'enceinte du l'établissement, le club ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident.

Pour les plus petits, merci de nous prévenir si une autre personne que les parents vient les chercher ou si vous avez du retard. Merci de leur dire de patienter dans le club-house et de nous prévenir par téléphone.

### ENVIRONNEMENT ET REGLES DE VIE

Le club est muni d'une alarme la nuit, aussi il est interdit de pénétrer dans l'établissement entre 23h et 7h du matin. Le club est fermé le dimanche (sauf quand des activités ponctuelles sont organisées).

#### **Respect des aires de travail et sécurité**

Dans un souci de concentration et de sécurité, il est demandé d'être discret aux abords des aires de travail, l'enseignant étant en droit de demander aux personnes troublant le cours de quitter les lieux. Les jeux de ballon sont interdits dans tout le club et il est demandé de ne pas courir dans les écuries.

**Il est formellement interdit de fumer.**

#### **Devoirs du cavalier :**

Chaque cavalier doit être soucieux des soins à apporter à sa monture, et respectueux du matériel, de l'environnement et de la sécurité de chacun. Pour cela, il est tenu de :

- **pratiquer un pansage complet** avant et après la séance (sauf si le poney/cheval est monté juste avant ou juste après) et signaler toute blessure ou tout comportement suspect d'un animal,
- **descendre de cheval avant de sortir des aires de travail (Interdiction formelle de circuler à cheval dans les écuries),**
- respecter les plantations en ne faisant pas brouter les poneys et chevaux sur les pelouses le long de la carrière,
- **nettoyer les crottins** de leur cheval ou poney, en particulier dans la carrière, à la douche et dans les aires de préparation,
- **ranger tout le matériel utilisé**

Les véhicules dont les vélos, doivent être garés sur le parking.

#### **Club-house et accueil**

Un nouveau club-house est mis à votre disposition, entre la carrière et le parking. Il est du devoir de chacun de veiller à sa **propreté** et à son **rangement, en particulier après les repas et goûters.**

L'accueil ne doit pas être utilisé comme lieu de passage constant, afin d'effectuer la réception et le travail administratif dans les meilleures conditions.

#### **EXCLUSION DU CLUB**

Le club pourra exclure tout membre ayant une attitude répréhensible contraire au règlement intérieur et en particulier un comportement irrespectueux vis à vis de la cavalerie, des autres cavaliers ou du personnel. L'exclusion ne pourra s'effectuer qu'après un entretien préalable entre le membre, accompagné de son représentant légal s'il est mineur, et le dirigeant, afin que chacun fournisse des explications.

A facturer

Article	Montant	Cavalière concerné (si plusieurs cavaliers sur la fiche)
Participation retraite cavalerie	..... €	.....
.....	..... €	.....
.....	..... €	.....
.....	..... €	.....
.....	..... €	.....
.....	..... €	.....
.....	..... €	.....
<b>TOTAL</b>	..... €	

## Fiche de renseignements 2018-2019

Date d'inscription : ...../...../2018

Adhérents 2017/18 : Quelle est votre année de première inscription au Haras ? .....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

44.....

Tél. : fixe : ..... portable : .....

Responsable légal : NOM ..... Prénom .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Profession .....

Mail : .....@.....

Particularités  
(Problème médical  
par exemple) :

Licence fédérale pour les nouveaux cavaliers :

Avez-vous déjà eu une licence fédérale? OUI - NON

Si oui, numéro de licence ou nom du club (département) ?

.....

Etes-vous titulaire de la licence 2018 ? .....

Cours choisi (à remplir au moment de l'inscription) : jour .....

heure .....

niveau .....

Mode de règlement choisi : par ..... en ..... fois.



# Règlement intérieur

## Décharge de responsabilité Transport

### Droit à l'image

#### 2018-2019

Je soussigné(e) :

- ..... (Cavalier majeur)
- Madame, Monsieur.....  
(père, mère, tuteur de cavalier mineur au sens de l'article 371-2 du code civil)  
responsable légal de .....

#### ➔ Signalisation des absences et rattrapages de cours

reconnaît avoir pris connaissance que mes absences et mes rattrapages se gèrent uniquement sur la plateforme KAVALOGWEB. Mes codes me seront donnés à la rentrée par mail.

#### ➔ Vidéosurveillance

reconnaît avoir pris connaissance que la structure sera sous vidéosurveillance à partir du 3 septembre 2018 pour des raisons de sécurité, de gestion des vols.

#### ➔ Règlement intérieur

reconnaît avoir en ma possession le règlement intérieur du Haras de la Vaillantière et m'engage à en respecter les termes.

#### ➔ Droit à l'image

- autorise (1)
- n'autorise pas (1)

(1) rayer la mention inutile

le Haras de la Vaillantière à utiliser des images fixes ou audiovisuelles sur tous supports, sur lesquelles, mon enfant mineur inscrit audit Club ou moi-même pourrait apparaître, y compris les documents publicitaires, dans le cadre de toutes activités (sportives et extra sportives) liées au Haras de la Vaillantière et pour la saison 2018-2019, et, ayant pour objet la promotion du Haras de la Vaillantière.

Je reconnais avoir été pleinement informé(e) qu'en cas de refus de ma part, le Club serait amené à refuser à mon enfant la possibilité de figurer sur toutes photos individuelles ou collectives susceptibles d'être prises dans le cadre de toutes activités (sportives et extra sportives) liées au Haras de la Vaillantière et pour la saison 2018-2019, et serait susceptible de ne pas le sélectionner pour participer à toute rencontre sportive susceptible de faire l'objet, en tout ou partie, de captation visuelle.

#### ➔ Décharge Responsabilité Transport (pour les licenciés mineurs uniquement)

autorise mon enfant, par la présente et sans réserve, à être transporté dans les véhicules personnels ou professionnels des accompagnateurs bénévoles, des parents bénévoles, des enseignants ou du Dirigeant du Haras de la Vaillantière lors des déplacements pour les concours officiels ou non, stages extérieurs, randonnées ou toute autre activité prévue par le calendrier du Haras de la Vaillantière.

**INDISPENSABLE** : autorise l'accompagnateur du club à prendre toutes mesures utiles en cas d'urgence (transport, admission en centre hospitalier, anesthésie locale ou générale) et déclare que cette autorisation est valable pour la durée de prise en charge de l'enfant, transport compris.

**Important ! Faute d'accord parental, votre enfant ne pourra pas être transporté !**

#### ➔ Association Vaillantière Team Compétition

Nous vous informons que 1€ de votre inscription sera reversé à l'association Vaillantière Team Compétition.

Chaque cavalier sera donc automatiquement membre de l'association.

Je ne souhaite pas être membre

A la Chapelle-sur-Erdre, le .....

Signature